

effigies byzantines ; on put établir que c'était le tribut ou la rançon payée par Constantinople aux peuplades gothiques.

Combien d'autres détails curieux et intéressants nous auraient été donnés dans ce Congrès si le Temps, qui fait éclore les théories et les découvertes comme les fleurs du printemps, mais disperse les savants assemblés comme les feuilles d'automne, ne les avaient pas brusqués. Il m'avertit de même que, malgré cette période de sécheresse, « *sat prata biberunt* ». Je ne sais si les prés ont encore soif, je serais même disposé à le croire, car j'aurais eu bien des choses à dire pour vider le réservoir de mon encrier et celui de mes réflexions et souvenirs ; mais il n'y a pas à hésiter. Toujours ce Temps ! D'accord au reste avec la Raison et la Rédaction de la Revue, il me signifie de terminer enfin l'épreuve archéologique à laquelle est soumise depuis trop de pages déjà la patience des lecteurs de la *Revue Morbihannaise*.

KERVÉON.

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2016

CATHERINE DANIÉLOU

AU PAYS DE VANNES

(d'après un manuscrit du P. Maunoir : XVII^e siècle.)

Le nom de Catherine Daniélou n'est pas inconnu de ceux qui ont lu la *Vie du Vén. P. Maunoir* par le P. Séjourné. Celui-ci retrace en effet les traits saillants de la vie merveilleuse de cette sainte fille née à Quimper, et à la mémoire de laquelle le P. Maunoir a consacré une notice détaillée, demeurée manuscrite. C'est de ce manuscrit que nous allons extraire, pour les lecteurs de la *Revue Morbihannaise*, les faits concernant Catherine pendant son séjour au diocèse de Vannes.

Disons auparavant que Catherine naquit à Quimper vers 1617, mais que, à peine âgée de quelques mois, son père Jean Daniélou mourut la recommandant à son parrain M. Moeam du Pérennou, sénéchal de Quimper, et prédisant qu'elle serait « fille de douleur et de peine ». En effet sa mère s'étant remariée à un Irlandais, Denis Morvan maître tailleur, neveu de M. Foxus grand vicaire de Cornouaille, ce beau-père, — poussé du reste par sa femme qui avait une haine en quelque sorte diabolique contre sa petite fille, — la maltraitait cruellement, et alla jusqu'à essayer trois fois de lui donner la mort ; dans la dernière tentative il était près de lui percer le cœur d'un couteau lorsque l'instrument, lui échappant des mains, fut lancé au plafond où il demeura enfoncé dans une poutre. C'est au milieu de ces persécutions, adoucies par les visions et consolations presque journalières de la sainte Vierge, de saint Corentin et autres saints du paradis, qu'elle passa son enfance jusqu'au moment où vers l'année 1631 elle dut se retirer au pays de Vannes, où nous allons la suivre, en laissant la parole au Vén. P. Maunoir, qui a retracé naïvement les merveilles de protection dont elle fut l'objet de la part de la divine providence.

*
**

Comme elle allait atteindre sa quinzième année, son beau-père et sa mère, ayant perdu une grande partie de leurs biens à Quimper, se retirèrent dans l'évêché de Vannes en la ville du Fort-Louis, où Denis Morvan se rendit soldat dans la garnison qui est dans cette forteresse ; sa femme et ses enfants demeurèrent dans la ville.

« La pauvre Catherine n'eut pas plus beau temps avec sa mère au Fort-Louis qu'à Quimper, et fit paraître en plusieurs occasions fort remarquables son amour pour la vertu.

« Un jour, étant sur l'eau dans un bateau en compagnie de mademoiselle de Kerolain (1), fille du gouverneur du Fort-Louis qui la chérissait fort, en voulant s'opposer aux entreprises galantes d'un gentilhomme, elle tomba dans la mer, disparaissant et revenant sur l'eau par trois fois ; la troisième fois on put la sauver et on trouva en sa main une poignée de sable dans lequel on vit une pierre précieuse au grand étonnement des assistants, qui ne savaient que cette perle était le symbole de la chasteté qu'elle fit bientôt paraître en une autre occasion encore plus périlleuse.

« Le jour de Saint-Gilles 1630 (2) le diable tenta le sieur de la Rade, lieutenant du Fort-Louis, d'attenter à l'honneur de cette servante de Dieu âgée pour lors de quinze ans ; et, pour réussir mieux dans son dessein, ayant appris que sa mère avait de l'aversion pour elle et était pauvre, il se servit de cette occasion pour essayer d'acheter cette enfant de sa propre mère. La

(1) Fille de Jégado seigneur de Kerolain de Coetmezec, paroisse de Lanvaudan, du Goels en Guilligomarch, et de Kerlot paroisse de Plomelin.

(2) 1^{er} septembre 1630, ou plutôt 1632, car le P. Manoir dit que Catherine quitta Quimper dans sa 15^e année ; or elle est morte le 4 novembre 1667 âgée d'ENVIRON 48 ANS ». En lui donnant 49 ans elle serait née en 1618 et aurait quitté Quimper en 1632 à 14 ans.

mère de Catherine étant allée vers les six heures du soir avec sa fille porter à souper à son mari, La Rade chargea la femme d'un soldat nommé Châteauguillard, d'attirer Catherine au château, lui promettant des pommes et des dragées, et la conduisant en sa chambre pour se chauffer.

« Pendant que cette traîtresse entretenait cette innocente brebis, La Rade s'adressa à la mère, qui en cette rencontre montra un courage vraiment maternel ; malgré toutes les belles promesses du lieutenant de subvenir à ses besoins, la mère de Catherine refusa énergiquement de se prêter à de pareilles manœuvres ; et, fondant en larmes, elle s'écria : c'est Dieu qui me punit ; après la mort de Jean Daniélou son père, j'ai pris un étranger qui m'a apporté tout malheur, mes parents ont été courroucés et ne veulent pas me souffrir près d'eux. A cause de la désobéissance à mes parents et parce que j'ai été cruelle à mon enfant, Dieu a permis que j'aie été accusée d'avoir dérobé un plateau d'argent et une coupe, et tiré de la plume des coëttes, et néanmoins Dieu sait si j'ai fait tout cela. C'est par désespoir que je me suis rendu en ce château, M. Kerolain sait que je suis une honnête femme et d'une honnête famille... Las de ces discours, le lieutenant dit : Jeanne, tant de discours ne servent de rien, par beau ou par force je l'aurai. — Monsieur, si vous l'avez par force, ce ne sera pas de mon consentement. — C'est trop endurer de vous, cria La Rade, et lui donnant un soufflet il ajouta : Allez-vous-en, chienne que vous êtes, votre fille est enfermée, elle n'est plus à vous, elle est à moi puisque vous l'avez amenée dans mon château. — Adieu, dit alors la mère, je vous quitte jusqu'au jour du jugement, c'est là que nous rendrons compte. » Puis toute brouillée d'esprit elle se rend vers son mari lui compter ce qui venait de se passer. Celui-ci s'en moqua et lui dit : « Tu es bien folle de t'affliger ainsi », et comme elle s'indignait et lui reprochait d'être cause de tous leurs malheurs, il la maltraita.

« Cependant la petite Catherine fut sollicitée de la femme de Châteauguillard de venir dans sa chambre manger des pommes et des dragées, mais elle lui fit réponse qu'elle n'en ferait rien et que sa mère en serait fâchée. Cette traîtresse lui répliqua que sa mère en était contente et lui demanda comme un service de l'aider à porter sa petite fille. — Si cela est vrai, je le veux bien, dit Catherine ; et aussitôt l'amante femme conduisit cette brebis innocente dans la chambre de La Rade, lui disant : je vous quitte un instant et reviens incontinent.

« En s'en allant, elle ferma la chambre dessus elle ; et en même temps La Rade écartant les rideaux d'une alcove apparut à Catherine et lui dit : « Sois aimable pour moi, tu ne perdras pas ta peine, tu es couverte de méchants habits, je t'habillerai à la nouvelle mode. » Mais Catherine, ne voulant rien entendre, se jeta à terre en criant. La Rade, lui mettant la main sur la bouche, allait user de violence, lorsque survint un évêque accompagné d'un petit enfant portant un cierge, qui dit à La Rade : « Monsieur, arrêtez votre courroux, cette enfant n'est pas à vous ; je suis venu lui donner le salut mais pas à vous. Denis, Denis, tu penses que personne ne te voit, tu n'as pas peur de Jésus qui voit tout ! fais pénitence. » A cette vue, en entendant ces paroles, La Rade tomba sans connaissance ; le saint évêque s'adressant à la pauvre fille : « Lève-toi, Catherine, dit-il, c'est moi, je suis de ton côté, pauvre enfant. — Je ne sais, répondit celle-ci, j'ai ouï tant de belles paroles de ceux qui m'ont voulu tromper, mais pourrai-je de la part de Jésus me fier à vous ? — Je te promets, de la part de Jésus et de saint Corentin ton premier évêque, de t'aider ; oui, lève ton visage, regarde-moi pour voir si tu me reconnaitras ; Catherine, ton ennemi est à bas, lui pardones-tu ? — Oui, de la part de Jésus. — Demandes-tu sa guérison ? — Oui pour sauver son âme. — Catherine, demeurons tous trois ici jusqu'au point du jour que je te mettrai hors de danger, car la porte du château est fermée. Je suis le premier évêque de Cornouaille, je suis venu à votre

aide, dites souvent du profond du cœur : plutôt la mort que de commettre un péché mortel. Adieu, Catherine ; quittons cette malheureuse chambre, voilà le jour venu, il est temps de nous séparer. » Le saint évêque prit alors l'enfant par la main, et en sortant il dit au lieutenant La Rade : « La Rade, La Rade, souviens-toi de cette nuit et des angoisses que tu as données à une innocente ; je te donne la vie pour te repentir. — Je suis serviteur de Marie, s'écria le malheureux. — Si ce n'est que tu l'as servie, répondit l'évêque, tu n'aurais pas reçu cette belle grâce, fais pénitence, fais pénitence ! »

« La Rade tomba malade tout incontinent, il fit une confession générale à un religieux de Sainte-Catherine, et fit un belle mort, ayant avoué son crime et déclaré l'innocence de la pauvre fille ; il mourut quatre jours après son attentat. »

C'est à Hennebont, comme nous le dit le P. Maunoir, que le bon évêque protecteur de Catherine la conduisit, « allant lui par les champs et elle par les grands chemins, et comme elle fut proche de la maison d'un de ses parents, il lui dit : Adieu, Catherine, jusqu'au revoir. »

C'est aussi à Hennebont que se retirèrent sa mère et son beau-père, et c'est là qu'ils résolurent, pour mettre Catherine à l'abri de la pauvreté, de la marier quoiqu'à peine âgée de 15 ans « à un riche homme de Languidic qui était fort vieux, de méchante humeur, même inhumain. Comme il vivait avec sa servante, il conçut une telle inimitié pour sa femme qu'il la maltraitait à coups de pieds et de poings, et sa passion en vint au point qu'il se résolut de se défaire de sa femme.

« Une nuit ayant aperçu qu'elle était endormie, il prit un couteau et commença à lui couper la gorge, ce qu'il eût achevé si elle ne se fût réveillée et retirée promptement de ses cruelles mains. Elle a porté toute sa vie les marques de la cicatrice de cet attentat.

« Une autre fois ce cruel lui donna un coup de pommeau d'épée sur le côté de ses tempes, et lui transperça

la cuisse de son épée; pensant l'avoir tuée il s'enfuit avec sa servante pour mettre sa vie à couvert; mais Dieu suscita un homme des champs qu'elle ne connaissait pas, qui la trépana, la guérit sur-le-champ et la consola en même temps de très bons discours.

« Son mari et sa servante, ayant appris qu'elle était hors de danger, retournèrent à la maison avec les mêmes desseins contre sa vie. C'est alors que Catherine étant désespérée de tant de malice, le malin esprit lui donna la pensée qu'il valait mieux aller en paradis en se jetant à la rivière que de permettre à son mari et à sa servante un péché aussi énorme; comme elle était prête d'obéir à cette illusion, elle entendit une voix douce du côté du prochain bois qui l'appela: Catherine, Catherine! Cette grâce surprenante dissipa le trouble de son esprit.

« Quelques temps après, son mari et sa servante lui préparèrent du poison qu'ils cachèrent dans les viandes, dont elle devint enflée si prodigieusement que son mari et sa servante prirent la fuite une seconde fois; mais elle vomit le poison; et ses ennemis, voyant qu'ils n'avaient pas réussi, retournèrent au logis. Catherine se trouvait fort embarrassée du parti à prendre, elle ne pouvait se résoudre de se retirer chez sa mère qui ne l'aimait pas; d'un autre côté, demeurant avec son mari et sa servante, elle était aussi assurée de sa mort qu'entre un lion et une hyène; sa mère vint mettre un terme à ses inquiétudes. Car ayant appris la cruauté de son beau-fils elle vint prendre sa fille et la conduisit à Vannes pour la présenter à l'évêque M^r Sébastien de Rosmadec, qui reçut avec beaucoup de bienveillance les plaintes de la mère et de la fille qu'il fit dîner à sa table, puis il donna permission à la mère de mettre sa fille en assurance jusqu'à ce que son mari changeât de vie.

« Incontinent après dîner, Catherine se retira à la Cathédrale où elle épancha son cœur devant le tombeau du glorieux saint Vincent Ferrier. Il y avait près d'elle un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, qui l'exhorta à endurer et lui prédit de grandes peines; elle

ne connaissait pas celui qui lui parlait, mais elle sut plus tard que c'était saint Vincent Ferrier lui-même, duquel elle reçut de très grandes assistances quelques années avant sa mort.

« De retour à Hennebont, la mère de Catherine la mit en service chez une honnête demoiselle appelée Mademoiselle Langlois. Cette bonne demoiselle logeait chez elle un chevalier de Malte, qui, frappé des traits avenants de Catherine, conçut le projet de l'enlever.

« La fontaine dont on se sert à Hennebont est hors de la ville sur le grand chemin d'Auray. Sachant l'heure qu'avait coutume de prendre cette honnête servante pour aller quérir de l'eau, il commanda à son valet de chambre d'aller attendre Catherine près de la fontaine. La pauvre créature ayant rempli sa cruche, ce méchant se jette sur elle, la met sur son cheval et donne de l'éperon pour rendre cette créature à la merci de son maître qui avait pris le devant. Mais à peine il courut la longueur d'un champ qu'il voit venir au devant de lui une dame qui lui dit: « Arrête au nom de Jésus! » Ce misérable enfonce ses éperons dans le ventre de son cheval, mais sans effet. Cette dame s'écrie: « A l'aide, mes amis, à l'aide! » — En même temps sort un cavalier d'un champ proche, qui, dégainant, donne trois coups sur le dos du ravisseur lui disant: — « Va, misérable, si ce n'était la dévotion que tu as pour un saint, je te passerais mon épée dans le ventre; porte ce mot de lettre à ton maître et dis-lui qu'il n'attaque jamais une innocente. » — Ce méchant, épouvanté, rend la pauvre captive qui était plus morte que vive. La dame la prit alors entre ses bras et la conduisit jusqu'à la fontaine, la consolant et l'encourageant. Là elle lui dit adieu, lui recommandant de remercier Dieu, la glorieuse Vierge et le glorieux saint Michel archange.

« Catherine, de retour chez sa maîtresse, prit congé d'elle, ne voulant plus demeurer dans ce lieu où demeurait l'ennemi de son honneur, et elle se rendit à

l'hôpital de Saint-Nicolas d'Hennebont pour y servir les pauvres.

« Peu de temps après, son mari, désirant qu'elle retournât en sa maison, interposa un père Carme envers Catherine et sa mère afin qu'elle retournât, protestant qu'il était extrêmement marry de l'avoir traitée avec si peu de douceur. Cette innocente brebis, croyant au discours du bon père Carme, s'en revint à Languidic en compagnie de sa mère. Le mari ayant ratifié tout ce que le père Carme leur avait dit de sa part, leur témoigna un grand regret de s'être oublié de son devoir durant les premiers mois de son mariage. Aussi les premiers mois qui suivirent se passèrent avec assez de paix ; mais lorsqu'il s'aperçut que son épouse était enceinte, sa rage se ralluma, et il se résolut de faire périr ensemble l'arbre et le fruit. Il offrit à sa compagne d'aller faire visite à sa mère devant qu'elle accouchât ; et, lui procurant un cheval, il l'accompagna à pied sur la route d'Hennebont jusqu'au milieu d'un bois nommé Coetrochet ; là il lui demanda si elle n'avait jamais été dans ce bois ; lui ayant répondu que non, il répartit : « Eh bien ! tu n'en sortiras jamais, il faut que tu meures. » Catherine croyant à une plaisanterie lui dit : « Mon mari, ne me faites pas peur ; et souvenez-vous dans quelle position je suis. » Mais celui-ci, la jetant de dessus le cheval, lui donna un si grand coup de pied dans la joue qu'il lui fit entrer dans la chair une dent qui lui perça la joue.

« Catherine le pria à genoux d'avoir pitié de sa pauvre femme, puis se jeta à son cou pour le baiser et l'adoucir ; mais ce forcené prit une grande trique qu'il portait, et lui en cassa un bras, ensuite, ayant dégainé de son épée, il lui perça la cuisse. La pauvre victime priait saint Corentin de lui conserver la vie pour que son enfant ne fût pas privé de la vie de la grâce et de la gloire. Le malheureux redoublant de rage lui donna de la pointe de son épée dans le côté, qui l'eût achevée si l'épée n'eût trouvé de résistance dans un corset qui

était renforcé d'une côte de baleine. Il lui déchargea alors du tranchant de son épée sur le sommet de la tête, l'os étant ouvert elle fut toute couverte de sang ; sans s'en émouvoir, son mari la traîne près d'un arbre et commence à creuser une fosse pour l'enterrer. La fosse étant faite, devant que de lui donner le dernier coup de mort, il l'avertit de dire son *in manus* ; celle-ci demanda deux heures pour se préparer à la mort. Il lui répond qu'il se faut hâter ; elle fait vite un acte de contrition, mais l'autre ne lui donnant pas davantage de temps lui fait dire son *in manus*. Or, comme elle disait « *in manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* », arrive un sien compère, faisant chemin, qui s'était égaré une lieue loin de la route, par une providence particulière, car il savait très bien le chemin qu'il avait à faire. Cet homme reconnut Catherine sa commère toute baignée de sang ; le mari lui expliqua qu'elle était tombée de cheval, la tête sur une pierre ; remise sur le cheval elle fut reconduite à la maison de sa mère, les chirurgiens appelés n'osèrent la traiter, jugeant son mal incurable ; cependant elle accouche d'un petit enfant de trois à quatre mois ; on le baptisa dans un plat et il survécut une demi-heure à son baptême. Tout le monde croyait la guérison de la mère désespérée, lorsque survint un homme des champs inconnu de tous qui entreprit sa cure et la mit sur pied en peu de temps. Plus tard Dieu fit connaître que, si son compère n'était survenu dans ce bois, Notre-Seigneur lui eût envoyé saint Corentin qui eût arrêté le bras de son mari le rendant roide comme un bâton.

« Peu après sa mère, ayant acheté une maison à Priordon près Saint-Antoine à Hennebont, se mit à tenir hôtellerie où les fermiers des impôts lui firent perdre une partie de son bien. Catherine fit son possible avec une de ses sœurs, pour assister sa mère, elle lui fit avoir crédit à Hennebont pour avoir quinze barriques de vin, mais ayant fait tout son possible pour assister sa mère, elle ne put si bien faire qu'elle ne vendît tout son bien

pour se retirer à Nantes, où elle mourut avec un grand regret de ses péchés et de la cruauté qu'elle avait exercée envers sa fille Catherine pendant les quatorze premières années de sa vie ; quant à son beau-père il mourut aussi à Nantes d'un mal étrange qui lui coupa le corps par la moitié.

« La pauvre Catherine, tout à fait orpheline, n'avait d'autre recours qu'en Dieu. Les voisins, qui ne savaient pas la cause de son divorce, lui conseillaient de retourner à son mari ; elle s'y disposait, prête à affronter la mort, mais il plut à Dieu de la diriger dans les voies de la providence par le moyen d'un sage et discret confesseur qu'elle rencontra au chapitre provincial des Pères Capucins à Hennebont, le R. P. Hiérôme, frère de M. de Coetinizan de Morlaix, ayant appris les méchants desseins que son mari et sa servante avaient pris pour machiner la mort de Catherine, il lui donna avis qu'elle ne pouvait sans pécher mortellement retourner à celui qui voulait lui ravir la vie ; et apprenant qu'elle était native de Quimper où étaient ses parents, il lui conseilla de retourner dans cette ville. »

*
**

Catherine retourna à Quimper vers 1638, âgée alors d'environ 20 ans. C'est là que, quelques années plus tard, en 1640, elle fit connaissance avec le P. Maunoir, dont elle fut l'auxiliaire dans les missions jusqu'à sa mort, qui arriva dans la paroisse de Saint-Guen, trêve de Mur, paroisse de Cornouaille aujourd'hui en Saint-Brieuc. Les registres paroissiaux à la date de son décès constatent qu'elle mourut en odeur de sainteté ; et on le croit sans peine, lorsqu'on a lu les 800 pages écrites par le Vén. P. Maunoir pour raconter les tourments extraordinaires qu'endura Catherine de la part des hommes, de la maladie, du démon, et aussi les consolations et assistances surnaturelles qu'elle reçut des Saints du ciel et tout particulièrement de la sainte Vierge et de saint Corentin.

Ch^{né} PEYRON.

LA PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

DANS LE MORBIHAN

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite) (1).

Paroisse d'Inzinac

174	23	1 pré à Lochrist. — <i>Abbaye de la Joie.</i>	Lucan.
—	67	1 tenue à Lochrist —	Golvan.
175	19	Tenue Hérivan au bourg —	Aupy.
176	50	Métairie de Boispierre. — <i>Les Oratoriens de Nantes.</i>	Abel.
210	2	1 tenue à Kergourio. — <i>Chapellenie de la Forêt.</i>	Coroller.
—	3	1 tenue au Porzo. — <i>Chapellenie de la Forêt.</i>	Conan.
—	4	1 tenue à la Ville-Neuve. — <i>Chapellenie de la Forêt.</i>	—
223	254	2 Maisons et 5 parcs au bourg. — <i>La Fabrique.</i>	Fraboulet.
225	54	3 petits parcs à Coët-Per en Penquesten. — <i>La Fabrique.</i>	Bouju.
—	126	1 maison. — <i>La Fabrique.</i>	Hospice de Vannes.
230	107	1 pré au bourg. — <i>La Cure.</i>	V ^{re} Kerlero Rosbo
		Enreg. 1 pré, 3 journaux de terre vendus à dame Marie Le Milloch.	
		— Parc en Ilis à Keroman. — <i>Cure.</i>	Bouju.

Le presbytère (2) fut réservé pour des instituteurs qui jamais ne parurent ; il resta inoccupé et le vent et la pluie y entraient

(1) Voir la *Revue* d'avril 1906.

(2) Enregistrement et trav. com.